
E DOCUMENT N'EST COMMUNICABLE QU'AU SEUL TITULAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE. *
E FAIT, POUR UN TIERS NON AUTORISE PAR LA LOI, NOTAMMENT UN EMPLOYEUR OU *
N ASSUREUR, D'OBTENIR SOIT DIRECTEMENT, SOIT INDIRECTEMENT, COMMUNICATION *
E CE DOCUMENT EST UN DELIT PREVU PAR L'ARTICLE L225.8 DU CODE DE LA ROUTE.*

NUMERO DE DOSSIER :

CODE CONFIDENTIEL :

CE NUMERO DE DOSSIER ET CE CODE CONFIDENTIEL PERMETTENT UNE
CONSULTATION DE VOTRE SOLDE DE POINTS VIA INTERNET SUR LE
SITE : WWW.INTERIEUR.GOUV.FR

NOM M :

PRENOMS :

NOM USAGE :

ANDRE

NE(E) LE :

A

(072)

FRANCE

SEXE :

MASCULIN

ADRESSE :

ADRESSE MAJ LE : 20/07/20

ETAT DOSSIER : VALIDE

SOLDE DE POINTS : 1/12

TITRE NO :

DELIVRE LE 31/03.

PAR PREFECTURE DE L'ORNE SOUS FORME DE PRIMATA

TITRE VALIDE

CONDITIONS RESTRICTIVES :

NEANT

PERIODES PROBATOIRES :

NEANT

FORMATION POST-PERMIS SUIVIE LE NEANT

SUIVI AAC : NEANT

CATEGORIE : B

ETAT : VALIDE

DELIVREE PAR EXA LE 08/03.

PAR PREFECTURE DE L'ORNE

CATEGORIE : AM

ETAT : VALIDE

DELIVREE PAR EQU LE 19/01.

PAR PREFECTURE DE L'ORNE

CATEGORIE : A1

ETAT : VALIDE

DELIVREE PAR EQU LE 08/03

PAR PREFECTURE DE L'ORNE

PREFECTURE DE L'ORNE

PAGE : 1

CE DOCUMENT N'EST COMMUNICABLE QU'AU SEUL TITULAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE. *
LE FAIT, POUR UN TIERS NON AUTORISE PAR LA LOI, NOTAMMENT UN EMPLOYEUR OU *
UN ASSUREUR, D'OBTENIR SOIT DIRECTEMENT, SOIT INDIRECTEMENT, COMMUNICATION *
DE CE DOCUMENT EST UN DELIT PREVU PAR L'ARTICLE L225.8 DU CODE DE LA ROUTE.*

NUMERO DE DOSSIER :

NOM M :
PRENOMS : ANDRE
NE(E) LE : A (072)

CATEGORIE : B1
ETAT : VALIDE
DELIVREE PAR EQU LE 08/03
PAR PREFECTURE DE L'ORNE

DECISION : AM AMENDE FORFAITAIRE MAJOREE (PVE)
DU 20/07/2021 PAR TRIBUNAL D'INSTANCE OU DE POLICE DE LE MANS
DEFINITIVE LE 20/07/2021 POUR 00 ANS 00 MOIS 00 JOURS COUT : - 3 PTS/12
ENREGISTREE LE 21/10/2021 PROCES VERBAL ELECTRONIQUE
INFRACTION DU 18/04/2021 A 11H01 LIEU : COURGAINS
MOTIF : 12929
12929 CONDUITE SANS PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE

DECISION : AM AMENDE FORFAITAIRE MAJOREE (PVE)
DU 15/01/2021 PAR TRIBUNAL D'INSTANCE OU DE POLICE DE CAEN
DEFINITIVE LE 15/01/2021 POUR 00 ANS 00 MOIS 00 JOURS COUT : - 3 PTS/12
ENREGISTREE LE 17/04/2021 PROCES VERBAL ELECTRONIQUE
INFRACTION DU 26/04/2020 A 17H09 LIEU : FLEURY SUR ORNE
MOTIF : 11325
11325 FRANCHISSEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE

DECISION : AM AMENDE FORFAITAIRE MAJOREE (PVE)
DU 15/01/2021 PAR TRIBUNAL D'INSTANCE OU DE POLICE DE CAEN
DEFINITIVE LE 15/01/2021 POUR 00 ANS 00 MOIS 00 JOURS COUT : - 3 PTS/12
ENREGISTREE LE 17/04/2021 PROCES VERBAL ELECTRONIQUE
INFRACTION DU 26/04/2020 A 17H02 LIEU : FLEURY SUR ORNE
MOTIF : 00217
00217 CHANGEMENT DE DIRECTION SANS AVERTISSEMENT PREALABLE

DECISION : AM AMENDE FORFAITAIRE MAJOREE (PVE)
DU 06/02/2020 PAR TRIBUNAL D'INSTANCE OU DE POLICE DE EVREUX
DEFINITIVE LE 06/02/2020 POUR 00 ANS 00 MOIS 00 JOURS COUT : - 2 PTS/12
ENREGISTREE LE 08/10/2020 PROCES VERBAL ELECTRONIQUE
INFRACTION DU 03/09/2019 A 08H05 LIEU : PISEUX
MOTIF : 11302
11302 EXCES DE VITESSE D'AU MOINS 20 KM/H ET INFERIEUR A 30 KM/H

DECISION : 97 RECONSTITUTION TOTALE DU NOMBRE DE POINTS INITIAL
ATTRIBUEE LE 21/09/2018 SOLDE: 12 PTS/12

EFFECTURE DE L'ORNE

PAGE : 2

CE DOCUMENT N'EST COMMUNICABLE QU'AU SEUL TITULAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE. *
LE FAIT, POUR UN TIERS NON AUTORISE PAR LA LOI, NOTAMMENT UN EMPLOYEUR OU *
UN ASSUREUR, D'OBTENIR SOIT DIRECTEMENT, SOIT INDIRECTEMENT, COMMUNICATION *
DE CE DOCUMENT EST UN DELIT PREVU PAR L'ARTICLE L225.8 DU CODE DE LA ROUTE.*

NUMERO DE DOSSIER :

CODE CONFIDENTIEL :

CE NUMERO DE DOSSIER ET CE CODE CONFIDENTIEL PERMETTENT UNE
CONSULTATION DE VOTRE SOLDE DE POINTS VIA INTERNET SUR LE
SITE : WWW.INTERIEUR.GOUV.FR

NOM M :
PRENOMS : ANDRE
NOM USAGE :

NE(E) LE : A (072)
FRANCE

SEXE : MASCULIN

ADRESSE :

ADRESSE MAJ LE : 20/07/2

021

ETAT DOSSIER : VALIDE

SOLDE DE POINTS : 4/12

TITRE NO : DELIVRE LE 31/03
PAR PREFECTURE DE L'ORNE SOUS FORME DE PRIMATA
TITRE VALIDE

CONDITIONS RESTRICTIVES : NEANT

PERIODES PROBATOIRES : NEANT

FORMATION POST-PERMIS SUIVIE LE NEANT

SUIVI AAC : NEANT

CATEGORIE : B
ETAT : VALIDE
DELIVREE PAR EXA LE 08/03
PAR PREFECTURE DE L'ORNE

CATEGORIE : AM
ETAT : VALIDE
DELIVREE PAR EQU LE 19/03
PAR PREFECTURE DE L'ORNE

CATEGORIE : A1
ETAT : VALIDE
DELIVREE PAR EQU LE 08/03
PAR PREFECTURE DE L'ORNE

CE DOCUMENT N'EST COMMUNICABLE QU'AU SEUL TITULAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE. *
LE FAIT, POUR UN TIERS NON AUTORISÉ PAR LA LOI, NOTAMMENT UN EMPLOYEUR OU *
UN ASSUREUR, D'OBTENIR SOIT DIRECTEMENT, SOIT INDIRECTEMENT, COMMUNICATION *
DE CE DOCUMENT EST UN DELIT PREVU PAR L'ARTICLE L225.8 DU CODE DE LA ROUTE.*

NUMERO DE DOSSIER :

NOM M :
PRENOMS : ANDRE
NE(E) LE : A (072)

CATEGORIE : B1
ETAT : VALIDE
DELIVREE PAR EQU LE 08/03/
PAR PREFECTURE DE L'ORNE

DECISION : AM AMENDE FORFAITAIRE MAJOREE (PVE)
DU 15/01/2021 PAR TRIBUNAL D'INSTANCE OU DE POLICE DE CAEN
DEFINITIVE LE 15/01/2021 POUR 00 ANS 00 MOIS 00 JOURS COUT : - 3 PTS/12
ENREGISTREE LE 17/04/2021 PROCES VERBAL ELECTRONIQUE
INFRACTION DU 26/04/2020 A 17H09 LIEU : FLEURY SUR ORNE
MOTIF : 11325
11325 FRANCHISSEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE

DECISION : AM AMENDE FORFAITAIRE MAJOREE (PVE)
DU 15/01/2021 PAR TRIBUNAL D'INSTANCE OU DE POLICE DE CAEN
DEFINITIVE LE 15/01/2021 POUR 00 ANS 00 MOIS 00 JOURS COUT : - 3 PTS/12
ENREGISTREE LE 17/04/2021 PROCES VERBAL ELECTRONIQUE
INFRACTION DU 26/04/2020 A 17H02 LIEU : FLEURY SUR ORNE
MOTIF : 00217
00217 CHANGEMENT DE DIRECTION SANS AVERTISSEMENT PREALABLE

DECISION : AM AMENDE FORFAITAIRE MAJOREE (PVE)
DU 06/02/2020 PAR TRIBUNAL D'INSTANCE OU DE POLICE DE EVREUX
DEFINITIVE LE 06/02/2020 POUR 00 ANS 00 MOIS 00 JOURS COUT : - 2 PTS/12
ENREGISTREE LE 08/10/2020 PROCES VERBAL ELECTRONIQUE
INFRACTION DU 03/09/2019 A 08H05 LIEU : PISEUX
MOTIF : 11302
11302 EXCES DE VITESSE D'AU MOINS 20 KM/H ET INFERIEUR A 30 KM/H

DECISION : 97 RECONSTITUTION TOTALE DU NOMBRE DE POINTS INITIAL
ATTRIBUEE LE 21/09/2018 SOLDE: 12 PTS/12

DECISION : 99 RESTITUTION DE POINTS
ATTRIBUEE LE 10/11/2017 AJOUT: + 2 PTS/12
INFRACTION DU 10/11/2007 A 10H30 LIEU : HAUTERIVE
MOTIF : 23800
23800 USAGE D'UN TELEPHONE PAR CONDUCTEUR VEHICULE EN CIRCULATIO